

LA CHIROPRACTIQUE : UNE PHILOSOPHIE, UN ART, UNE SCIENCE .

La chiropratique est une profession de santé qui cherche à comprendre le corps dans toutes ses expressions, assure la restauration et l'entretien du capital santé. La philosophie Chiropratique considère et enseigne que l'être humain fait partie intégrante de la nature et qu'il ne devrait pas chercher à la dominer ou à l'altérer. Au contraire, il doit s'efforcer de la comprendre et de vivre en harmonie avec elle. Elle reconnaît que la faculté d'adaptation de l'être vivant à l'environnement est d'une importance déterminante sur sa vie et sa santé. Toute altération de cette capacité réduit inévitablement l'aptitude du corps à préserver sa santé ou à la recouvrer.

La Chiropratique adhère à une doctrine vitaliste fondée sur le principe qu'il y a une organisation intelligente de l'univers. La prémisse est qu'une intelligence universelle est à l'œuvre dans toute matière et lui donne continuellement toutes ses propriétés et actions, la maintenant ainsi en existence. Cette « Intelligence Innée », véritable pouvoir de guérison est présente en chacun de nous ; elle est basée sur l'intégrité du système nerveux qui contrôle une grande partie des fonctions vitales.

Le système nerveux peut être principalement perturbé par 3 causes : structurelles, chimiques et émotionnelles.

La chiropratique permet d'analyser et de corriger spécifiquement les interférences nerveuses pour redonner au système nerveux tout son équilibre. C'est une approche globale qui a pour but de maintenir l'organisme dans un état optimal.

La chiropratique est aussi un art car elle cherche à décrypter le langage du corps. Tout est mouvement dans notre corps, chaque élément est en inter relation crâne-bassin-vertèbres-muscles. Le chiropraticien procède à la lecture du corps et détecte les dysfonctionnements avant de mettre un protocole de traitement en place.

Il pratique des " ajustements ", par une gestuelle extrêmement précise et indolore permettant un relâchement et un bien être instantané. Ces ajustements vont concerner le bassin, les vertèbres, le crâne et les articulations périphériques ainsi que les tissus mous et les organes. Une centaine de techniques chiropratiques sont disponibles, choisies en fonction de chaque patient.

Enfin la chiropratique est une science qui nécessite 6 années d'études à plein temps avec 6000 heures de cours. Il existe 25 collèges dans le monde qui offrent une formation standardisée, sanctionnée par un diplôme équivalent de : Doctor of Chiropractic. En France, l'Institut Franco Européen de Chiropratique (IFEC) dispense cette formation depuis 1983. L'efficacité de la chiropratique est aujourd'hui démontrée par de nombreuses études internationales (taux de satisfaction : 93%).

La chiropratique est la 3ème profession de santé au monde avec 90 000 chiropraticiens, la **2de profession de santé aux US**, remboursée par les assurances et certaines mutuelles. Elle est la **1ère profession manuelle de santé au monde, partenaire officiel de l'OMS**.

En France, la profession est reconnue et légalisée depuis mars 2002, l'Etat reconnaît le titre de chiropracteur et travaille à l'élaboration des décrets qui vont définir le cadre de son exercice. Une approche naturelle qui optimise aussi bien la santé du

nourrisson et de l'enfant, que celle de l'adulte ou des seniors. Une profession en plein essor, un métier d'avenir pour les jeunes.

Association Française de Chiropratique, N° Indigo : 0820 888 377

Site Internet : www.chiropratique.org

Service Information Chiropratique et Santé : 0892 700 116

IFEC 24 avenue Paul Vaillant Ivry sur Seine Tel : 01 45 15 89 10

Site Internet : www.ifec.net

L.PICARD D.C.